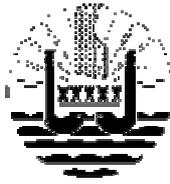


ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

COMMISSION D'ENQUÊTE



AUDITIONS

chargée de recueillir tous éléments d'information sur les conséquences des essais nucléaires aériens entre 1966 et 1974 pour les populations de la Polynésie française

Mme Marie-Laure Vanizette
Réponse du 23 août 2005

Mme Marie-Laure Vanizette a été ministre de la Santé et de la Solidarité de juillet à octobre 2004.

Au cours de l'exercice de vos responsabilités, avez-vous eu l'occasion d'aborder la question des répercussions des expériences nucléaires sur la santé des Polynésiens :

A quelques occasions.

Avec vos collaborateurs (personnels locaux ou métropolitains) ?

Une fois avec le Dr Soubiran qui avait sollicité l'autorisation de répondre à une interview de la chaîne de télévision australienne ABC (Dr Soubiran était à l'époque chef de service Médecine au CHPF)

Au cours de réunions spécifiques ou de manière informelle ?

Avec Florent de Vathaire, chercheur à l'INSERM, en charge d'une enquête sur les facteurs de risque du cancer de la thyroïde en Polynésie française et avec le Dr Geneviève de Clairmont, chef du service « Epidémiologie » de la Santé Publique au cours d'une réunion destinée à préparer la réunion du comité de suivi de cette enquête pour fin 2004.

Quels souvenirs avez-vous de ces discussions ?

Exposé de la méthodologie et de l'objectif de l'enquête. Tous les résultats n'avaient pas encore été exploités.

Information donnée par le Dr de Clairmont sur une recherche menée par l'IGR sur un échantillon de patients polynésiens.

Pouvez-vous en résumer le contenu ?

1 – La sur-utilisation de pesticides dans l'agriculture, notamment aux Australes, paraissait être un des facteurs (qui restait cependant à être confirmée) de risque.

2 – La publication sur la recherche de l'IGR faisait état de similitudes génétiques entre les patients polynésiens.

3 – Aucun lien direct de cause à effet entre les essais nucléaires et les cancers en Polynésie n'avait été mis à jour scientifiquement jusque-là.

Quelles informations receviez-vous des autorités du CEP, des représentants de l'Etat à propos des éventuelles conséquences des essais atmosphériques ?

Aucune

Sollicitez-vous des informations de ces autorités ? Recevez-vous des informations formelles : notes écrites, rapports, échanges de courriers... Avez-vous reçu communication, dans le cadre de vos responsabilités, des rapports officiels transmis par la France à l'UNSCEAR sur les « retombées radioactives des campagnes de tirs aériens », des rapports des Services spécialisés du CEP (SMCB et SMSR)... ? Avez-vous eu connaissance d'informations selon lesquelles des retombées radioactives auraient pu se produire à l'occasion de tel ou tel tir, sur des îles habitées...

Non

Quel était le « discours général » de ces autorités par rapport aux essais nucléaires ?

Je n'ai pas eu l'occasion d'avoir des contacts avec ces autorités au cours de mes fonctions.

Aviez-vous des raisons particulières d'exprimer des réserves sur les éventuels risques pour la santé ?

Oui, car si les risques n'étaient pas démontrés, l'absence de risques ne l'était pas non plus.

Vos connaissances personnelles en matière de radioactivité, votre formation initiale

Comme tout un chacun (enseignement scolaire, informations médias ou revues scientifiques à l'occasion)

Vos lectures ou contacts extérieurs, par exemple lors de vos déplacements en Métropole ou à l'étranger...

RAS

En raison de vos responsabilités et des informations que vous pouviez avoir, étiez-vous interpellés par l'augmentation du nombre de cancer ?

Oui, en ce que certains cancers (comme celui de la thyroïde) présentaient des taux statistiques plus élevés en Polynésie que dans d'autres régions du monde.

Pouvez-vous résumer votre « intime conviction » de l'époque sur les risques liés aux essais ?

Je n'en avais pas. Cartésienne de nature, je ne suis cependant pas convaincue que les risques de contamination par la radioactivité n'aient été (et ne sont toujours pas) maîtrisés.

Comment jugiez-vous les manifestations d'opposition aux expériences nucléaires ?

J'en faisais partie.

Celles de personnalités polynésiennes, de l'Eglise protestante

Soutien actif.

Celles des mouvements ou organisations « extérieures »

Approbation sauf les actions extrémistes qui pouvaient décrédibiliser la cause.

Celles des Etats du Pacifique : actions diplomatiques vis-à-vis de la France, de la Cour Internationale de Justice...

Approbation

Avez-vous eu l'occasion, avez-vous sollicité des entrevues avec les opposants pour éclairer votre propre jugement ?

Avec Moruroa e tatou à plusieurs reprises en tant qu'élue à l'Assemblée de la Polynésie française.

Au cours de l'exercice de vos responsabilités, avez-vous eu l'occasion de prendre des initiatives pour former votre propre jugement ou pour prendre en compte concrètement les « évolutions » en matière de santé publique ?

Je n'en ai pas eu le temps.

Avez-vous notamment contribué à la mise en place du Registre du cancer ?

Déjà en place

Avez-vous participé à l'organisation du système des évacuations sanitaires en France et en Nouvelle-Zélande ?

Déjà en place.

Y a-t-il eu un débat, lorsque vous étiez en responsabilité, sur l'opportunité de ces évacuations ou sur l'éventuelle mise en place de services hospitaliers spécialisés en cancérologie en Polynésie ?

J'ai contribué à la mise en place d'un service de cancérologie au CHPF (recrutement d'un cancérologue, budgets...)

Aviez-vous, dans le cadre de vos responsabilités, des relations régulières avec les services de santé militaires qui prenaient en charge, notamment, les personnels polynésiens employés sur les sites d'essais :

Question sans objet lors de mon bref mandat.

Y avait-il des relations entre la « santé militaire » et les services de la CPS ?

Je ne sais pas.